

Conception et implantation d'un verger en bio

Objectifs

Être capable de concevoir et conduire son propre verger en bio, en fonction de son environnement. Connaître les notions essentielles à la conception et la plantation d'un verger en agriculture biologique

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

JOUR 1

- Prise de connaissance du groupe et évaluation des attentes de chacun
- L'adaptabilité des porte-greffes au sol et aux essences fruitières.
- Les outils utilisés pour la plantation. La préparation du sol, le choix des arbres à planter (racines nues ou container), les techniques de plantation, les distances de plantation, les amendements bio à apporter à la plantation, le paillage.
- La protection des jeunes arbres. Les soins à apporter aux jeunes arbres après la plantation (protection phytosanitaire autorisée en bio)
- Points techniques de la conduite d'un verger de plein vent en bio

JOUR 2

- Points techniques de la conduite d'un verger palissé
- Atelier de travail en sous groupe sur les projets de chacun.e (différents modèles technico-économiques possible, organisation de l'activité tout au long de l'année, gestion de la récolte...), avec conseils personnalisés des intervenants
- Présentation des différents projets sur la base des apprentissages reçus

Méthodes et moyens pédagogiques :

Présentation orale et paper board, échanges entre l'intervenant et les participants. Atelier de travail en petits groupes sur les projets de chacun, accompagnés par les deux intervenants suivi d'une présentation de chacun en plénière. Situation pratique en verger (en collectif).

Moyens d'évaluation des acquis :

Questionnaire d'autoévaluation des acquis

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

20 nov 2024

09:00 - 17:00 (7hrs)

Aude (lieu à définir en fonction des participant-es)
11000

Alex Franck, arboriculteur bio à Saint Quirc (09)

21 nov 2024

09:00 - 17:00 (7hrs)

11000 Trèbes

Jeremy Barrault, entrepreneur en arboriculture

Co-organisateur(s)

Financier(s)



Inscription par téléphone, mail ou en ligne sur <https://bit.ly/bio-aude>

Nom : Prénom :
Courriel : Téléphone :

*Formation prise en charge à 100% pour les agriculteur-ices, conjoint-es collaborateur-ices, porteur-euses de projet éligible et cotisant-e solidaires sous condition.

Salarié-es et demandeur-euses d'emploi : Prévoir un délai de traitement supplémentaire.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 15/11/2024

Tarifs

Frais pédagogiques : 448€. Formation prise en charge à 100% pour les stagiaires éligibles VIVEA*.

Plus de renseignements

Justine Agar

justine.agar@bio-aude.com

Biocivam 11

Organisme de formation =
Maison Paysanne de l'Aude

1, av. Salvador Allende

11300

Limoux

Tel. 0468780638

N° d'organisme de formation :

76110169011

Taux de satisfaction : Taux 2023 :
98,3%

Repas tiré du sac



Modalités d'accès : En situation de handicap ? Contactez notre responsable de stage pour préparer votre venue.